

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
47
Suppléants ayant voix
délibérantes :
2
Conseillers représentés :
9
Total votants :
58

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} JUIN 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 23 mai 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} juin 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
André IMBERDIS à Marc DELPOSEN
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY
Farida LAÏD à Benoit GENEIX

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET,

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**PIG du Pays de Courpière : demande de subvention auprès de l'Anah et de l'État au titre de
l'Ingénierie du suivi-animation 2017
DELIBERATION N°20170601-15**

Rapporteuse : Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) de la Montagne Thiernoise n°063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée entre l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise,

Vu la convention du PIG du Pays de Courpière n°063-08-16 du 25 octobre 2016 signée entre l'État, l'Anah et la Communauté de communes du Pays de Courpière,

Vu la Circulaire du 20 décembre 2016 relative aux montants 2017 des primes ingénierie et des compléments de subvention AMO de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH),

La rapporteure explique que dans le cadre du suivi-animation des PIG du Pays de Courpière et de la Montagne Thiernoise, des subventions peuvent être sollicitées chaque année auprès de l'Anah et de l'État – pour ce dernier *via* le Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique des logements privés (FART) mis en place dans le cadre du programme national de lutte contre la précarité énergétique « Habiter mieux ». Celles-ci sont mobilisables tant sur la part fixe du marché conclu en 2016 avec l'opérateur Solidaires pour l'Habitat (SOLIHA) Puy-de-Dôme (35% du montant HT) que sur sa part variable (primes forfaitaires par dossier).

Ainsi, au titre de l'année 2017, il est proposé au Conseil communauté de solliciter ces aides selon le plan de financement suivant :

	Dépenses HT	Recettes			
		ANAH		Etat (FART)	Auto financement
		Part fixe	Part variable		
Marché Suivi-animation PIG Pays de Courpière	32 908,00 €	11 517,00 €	996,00 €	2 502,00 €	17 893,00 €
Marché Suivi-animation PIG Montagne Thiernoise	35 252,00 €	12 338,00 €	4 356,00 €	9 591,00 €	8 967,00 €
TOTAL	68 160,00 €	23 855,00 €	5 352,00 €	12 093,00 €	26 860,00 €

Montants tenant compte de l'évolution des primes ingénieries issues de la Circulaire du 20 décembre 2016 relative aux montants 2017 des primes et des compléments de subvention AMO de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus,
- **Autorise** le Président ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Anah et de l'État.

TOTAL VOTANTS : 58 = Conseillers Présents 47 + Représentés 11 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 58 = Pour : 58 Contre : 0
Abstention : 0

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,


Tony BERNARD

